

**Sujet :** [INTERNET] Non à la centrale photovoltaïque de Dirol Germenay

**De :** Martin F

**Date :** 18/10/2022 10:18

**Pour :** pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Bonjour,

Je suis opposé au projet de centrale photovoltaïque de Dirol Germenay.

J'ai notamment regardé avec attention le volet financier. Tout cela est complètement opaque.

Le promoteur dit qu'il versera 170 000 euros à quelques agriculteurs de Germenay. Pour le promoteur, cela suffit à compenser les effets négatifs sur l'agriculture. Mais cette somme est calculée en fonction des effets négatifs estimés pour une durée de 10 ans. Mais la centrale a une durée de vie de 20 ans ou 30 ans ! Alors comment est compensé le reste ? Au final, le promoteur (et le propriétaire du terrain) vont s'enrichir sur le dos des agriculteurs.

Je m'interroge aussi sur la sélection de ces agriculteurs. Quand on regarde le Kbis de la CAMU LA VAUCREUSE (disponible publiquement au greffe) on voit que ses membres sont par ailleurs membres du conseil municipal de Germenay. Il y a une confusion des genres et un manque d'impartialité. De plus, pourquoi ces agriculteurs plutôt que d'autres ?

Enfin, dernier aspect financier, on comprend que la Chambre d'agriculture a créé un GUFA pour recevoir un chèque du promoteur. On ne sait pas de combien, ce qui est problématique. De nouveau, il y a un manque d'impartialité.

Aucune autre compensation financière n'est proposée à personne. Or il y a forcément d'autres effets négatifs à indemniser, par exemple pour l'atteinte aux paysages.

Bref, ce projet me semble mauvais.

Cordialement,

Martin F

— Pièces jointes : —

Kbis CUMA LA VAUCREUSE.pdf

26,0 Ko